



# Produits pour PME

Valable à partir du 1er janvier 2022



## TOPAZE

L'électricité composée



de solaire local



d'hydraulique suisse



## AMBRE

L'électricité composée



de solaire local



## OPALE

L'électricité composée



d'hydraulique

## Les tarifs en un coup d'œil

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh) / S'applique sur la totalité de votre consommation

			Prix hors TVA	Prix TVA comprise
TOPAZE	 <p>SEL PME Haut tarif Bas tarif</p>		20,75	22,35
			15,44	16,63
AMBRE	 <p>SEL PME Haut tarif Bas tarif</p>		28,57	30,77
			23,26	25,05
OPALE	 <p>SEL PME Haut tarif Bas tarif</p>		20,32	21,88
			15,01	16,16

## Garantie d'origine solaire local en complément

### AMBRE<sup>GO</sup>



AMBRE<sup>GO</sup> - L'électricité composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 8.50 (HT)

# Votre électricité en détails

Energie		SEL PME
 TOPAZE	Haut tarif	7,76
	Bas tarif	6,20
 AMBRE	Haut tarif	15,58
	Bas tarif	14,02
 OPALE	Haut tarif	7,33
	Bas tarif	5,77
<b>Prix de base CHF</b>		
	Hors TVA	2,00/mois
	TVA comprise	2,15/mois

**SEL PME**  
BT2

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est inférieure à 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu de consommation est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

Réseau		BT2
Utilisation du réseau	Haut tarif	9,03
	Bas tarif	5,28
Swissgrid SA - Services systèmes		0,16
RPC et protection des eaux et poissons <sup>1)</sup>		2,30
PCP <sup>2)</sup>		1,50

Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

Puissance CHF	Hors TVA	3,46/kW/mois
	TVA comprise	3,73/kW/mois
Abonnement	Hors TVA	300,00 / année
	TVA comprise	323,10 / année

\*Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active, l'énergie réactive est comprise dans le prix d'utilisation du réseau.

## Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les règlements, les conditions générales (CG) et ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : [sel.leplateaudediesse.ch](http://sel.leplateaudediesse.ch)

### Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

### Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année (y compris les 2 factures d'acompte). Choisissez le mode paiement qui vous ressemble sur notre site internet.

## TAXES FÉDÉRALES ET COMMUNALES

### Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch).

### Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur [sel.leplateaudediesse.ch](http://sel.leplateaudediesse.ch), en téléchargeant le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

Vous souhaitez en savoir plus ?



Administration Communale  
La Chaîne 2  
2515 Prêles  
Tél. 032 315 70 70  
[sel.leplateaudediesse.ch](http://sel.leplateaudediesse.ch)

<sup>1)</sup> Taxes fédérales

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	2,20 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0,10 cts/kWh

<sup>2)</sup> Taxes communales

Prestations aux collectivités publiques (PCP) totales	1,50 cts/kWh
---	--------------